



RÈGLEMENT D'APPEL A LA CANDIDATURE

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE L'AGROPOLE
A ESTILLAC**

2027DEA01

Date et heure limites de réception des candidatures :

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026 A 12:00

AGGLOMERATION D'AGEN

8 rue André Chénier
47916 AGEN CEDEX 9

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE

	Objet	EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE L'AGROPOLE A ESTILLAC
	Mode de passation	Appel d'offres restreint
	Type de contrat	Marché public
	Forme de regroupement	Aucune forme de regroupement imposée à l'attributaire
	Variantes	Avec
	PSE	Sans
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec
	Durée / Délai	27 mois (y compris la période de préparation et la période de mise au point, mise en régime et observation)

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	4
1.1 - Objet	4
1.2 - Mode de passation	4
1.3 - Type et forme de contrat.....	4
1.4 - Décomposition de la consultation	4
1.5 - Nomenclatures.....	4
2 - Conditions de la consultation	5
2.1 - Déroulement de la consultation	5
2.2 - Forme juridique du groupement	5
2.3 - Compétences minimales de l'équipe pluridisciplinaire.....	5
2.4 - Développement durable	5
3 - Les intervenants.....	5
3.1 - Maîtrise d'œuvre	5
3.2 - Contrôle technique	6
3.3 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs.....	6
4 - Contenu du dossier d'appel à candidature.....	6
5 - Présentation des candidatures	6
5.1 - Documents à produire	6
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis	8
6.1 - Transmission électronique.....	8
6.2 - Transmission sous support papier	9
7 - Examen des candidatures	9
7.1 - Sélection des candidatures	9
8 - Renseignements complémentaires	10
8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact	10
8.2 - Procédures de recours.....	10

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet

La présente consultation concerne l'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE L'AGROPOLE A ESTILLAC.

Les travaux attendus sont :

- **Construction de l'extension de la station d'épuration de l'Agropole** (terrassements, fondations, gros œuvre, second œuvre et équipements électromécaniques/automatisme) comprenant :
 - Une filière eau (boues activées, 55 000 EH) ;
 - Une filière boues (déshydratation et sécurisation).
- **Mise en place de l'autosurveillance réglementaire** (arrêté du 21 juillet 2015) ;
- **Aménagements des voiries et réseaux divers (VRD) ;**
- **Intégration architecturale** des installations ;
- **Mise en route et essais** (fascicule n° 81 Titre II) ;
- **Evacuations des déchets & déblais.**

Lieu d'exécution : Zone d'activités de l'Agropole, 47310 ESTILLAC.

S'agissant d'une procédure adaptée restreinte, la consultation se déroulera en deux phases distinctes :

- **Phase 1** : Sélection à minima et à maxima de 5 candidats sous réserve d'un nombre suffisant.
- **Phase 2** : Envoi du dossier de consultation uniquement aux candidats sélectionnés.

1.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est **l'appel d'offres restreint**. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 2°, R. 2161-6 à R. 2161-9 et R. 2161-11 du Code de la commande publique.

1.3 - Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

1.4 - Décomposition de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés car l'allotissement risquerait de rendre techniquement difficile ou financièrement coûteuse l'exécution des prestations.

1.5 - Nomenclatures

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45232420-2	Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Libellé
WA006	Infrastructures liées à l'eau et l'assainissement

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Déroulement de la consultation

La procédure est décomposée en deux phases distinctes :

- Une **phase de candidature** au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ;
- Une **phase d'offre** au terme de laquelle l'attributaire sera choisi.

Le présent règlement d'appel à candidatures porte sur la phase de candidature.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

2.3 - Compétences minimales de l'équipe pluridisciplinaire

- Spécialiste en process épuratoire (Obligatoirement le mandataire) ;
- Génie civil.

2.4 - Développement durable

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail sera indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Le titulaire devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

3 - Les intervenants

3.1 - Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

ARTELIA

Infrastructures & Territoires Durables

Division Eau & Aménagement des Territoires

Siège social : 16 rue Simone Veil, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Agence de Toulouse : Hills Plaza, 8 rue de Vidailhan, 31130 BALMA

La mission de maîtrise d'œuvre confiée par le maître d'ouvrage est **EP/AVP/PRO/AMT/VISA/DET/AOR**.

3.2 - Contrôle technique

Le contrôleur technique sera désigné ultérieurement.

3.3 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs

Aucune coordination sécurité et protection de la santé, ni aucun plan de prévention ne sont prévus pour cette opération.

4 - Contenu du dossier d'appel à candidatures

Le dossier d'appel à candidatures contient les pièces suivantes :

- **Le règlement d'appel à candidature (RAC)** et son annexe:
 - * La note de synthèse – Présentation des travaux ;
- **Le cadre de réponse candidature.**

Le dossier est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <https://www.agglo-agen.net/marches-publics>. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

5 - Présentation des candidatures

Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française.

Si les candidatures sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans la candidature.

5.1 - Documents à produire

Pour la phase de candidature, chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellé	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles pour chaque membre du groupement ou celui du candidat individuel présentant toutes les compétences au sein de son entreprise.	Non

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels	Non
---	-----

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat	Non
A minima 4 références significatives au regard du projet pour le mandataire et 1 référence pour chaque co-traitant, datant de moins de 5 ans et précisant la prestation réalisée, l'année de livraison ou l'état d'avancement, le destinataire et ses coordonnées, le montant des travaux.	Non

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

Libellés	Signature
SYNTEAU classe 4 (ou équivalent)	Non
FNTP 164 : Génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées (ou équivalent)	Non
FNTP 5421 : Eaux usées, station d'un débit supérieur ou égal à 250 m ³ /h (ou équivalent)	Non
FNTP 633 : Alimentation BT et automatismes (ou équivalent)	Non



Pour la présentation de l'équipe pluridisciplinaires candidate, les candidats devront impérativement utiliser pour leur réponse le tableau de candidatures joint au dossier d'appel à candidatures.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Pour présenter leur candidature, **les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)**, disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

La candidature, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des candidatures indiquées sur la page de garde du présent document.

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.agglo-agen.net/marches-publics>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir les pièces de la candidature définies au présent règlement.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur**. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur clé usb ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « **copie de sauvegarde** », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Candidature pour : **EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE L'AGROPOLE A ESTILLAC (2027DEA01)**

COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR

Nom du candidat :

N° SIRET :

Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être déposée contre récépissé ou transmise par lettre recommandée avec AR à l'adresse suivante :

AGGLOMERATION D'AGEN
Service Commande Publique
8 rue André Chénier
47000 AGEN

Horaires d'ouverture des bureaux : **du lundi au vendredi 8h30-12h00 13h00-17h30 (17h le vendredi).**

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.

Pour le dépôt dématérialisé des candidatures, le profil d'acheteur met à disposition une documentation via l'adresse : <https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

En cas de difficulté, les soumissionnaires peuvent contacter le support fournisseurs au 08.92.14.00.04 ou par mail support-entreprises@aws-france.com.



Pensez à anticiper votre dépôt 48 heures avant l'heure limite

6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7 - Examen des candidatures

7.1 - Sélection des candidatures

La phase de sélection des candidatures permettra au pouvoir adjudicateur de sélectionner **cinq candidats**, sous réserve d'un nombre suffisants de candidats.

L'analyse des capacités de la candidature se fera sur la base des éléments demandés à l'article 5 du présent règlement.

Les critères retenus pour la sélection des candidatures sont les suivants :

Critères	Pondération/100
Adéquation des compétences de l'équipe au projet considérant la qualité de l'équipe candidate à travers la composition de l'équipe, les effectifs de l'équipe et des qualifications.	50,00 %
Qualité technique des références fournies par le candidat ou l'équipe candidate au regard des travaux envisagés.	50,00 %

8 - Renseignements complémentaires

8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.agglo-agen.net/marches-publics>.

Cette demande doit intervenir au plus tard **10 jours** avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier après identification, **6 jours** au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Pour toute difficulté liée à la plate-forme AWS, les candidats peuvent contacter le support Fournisseur :

- Par téléphone : 08.92.14.00.04
- Ou par courriel : support-entreprises@aws-france.com

Ils pourront également en cas de difficulté, contacter **Mme Ingrid BASCANS** (service commande publique), **de préférence par courriel** ingrid.bascans@agglo-agen.fr ou par téléphone au 05.53.69.68.64.

8.2 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

9 rue de Tastet - CS 21490

33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 99 38 00

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert

aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

9 rue de Tastet - CS 21490

33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 99 38 00

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

CCIRA DE BORDEAUX

DREETS Nouvelle Aquitaine – Pôle C

Cité Administrative

2 rue Jules Ferry

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 54 68 99 56 / 07 61 17 74 12

Courriel: dreets-na.polec@dreets.gouv.fr (Stéphanie MARCON)